

L'information diffusée via le réseau EWS est en premier lieu destinée à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec des usagers de drogues. Cette information est destinée à être diffusée auprès de leur public d'usagers de drogues mais n'est pas destinée à une diffusion dans les médias.

DRUGS - EARLY WARNING SYSTEM - SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

➤ Un décès suite à la consommation de 3-MeO-PCP et U-47700

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) nous a informés de la survenue **en Flandre** du décès d'un jeune homme suite à la consommation de 3-MeO-PCP et de U-47700. La victime n'était pas connue pour être un consommateur régulier de drogues et a acheté ces substances par Internet.

- ❖ Le **3-MeO-PCP** est un anesthésiste dissociatif dérivé de la phencyclidine (PCP), qui a à la fois des propriétés dissociatives et stimulantes. Ce produit a été synthétisé il y a plusieurs décennies dans un contexte de recherche et est réapparu récemment sur Internet sur le marché de drogues légales (**legal high, research chemicals**). Il est actuellement **interdit en Belgique** ainsi que dans de nombreux pays européens, et a causé plusieurs décès (en Belgique en juin 2017 et en Suède).

Ce produit se présente le plus souvent **sous forme de poudre**, mais peut aussi parfois entrer dans la composition de **pilules d'ecstasy**. Il est connu pour **induire un épisode maniaque voire psychotique à partir de 25 mg** et peut causer **la mort à plus forte dose**.

- ❖ Le **U-47700** est un opioïde de synthèse environ **10 fois plus puissant que la morphine**. Les usagers rapportent des effets similaires à ceux de l'héroïne, mais de plus courte durée, avec des doses de quelques milligrammes. Cette substance a déjà été impliquée dans deux décès en Belgique en janvier 2016 et mai 2017 (Alerte_1_2016 et Alerte_4_2017).

Lorsqu'ils sont consommés en quantité excessive ou en combinaison avec d'autres dépresseurs (héroïne, alcool, benzodiazépines, etc.) les opioïdes de synthèse peuvent provoquer une **dépression respiratoire** pouvant conduire au **décès** de l'utilisateur. L'administration de **naloxone** est le seul antidote efficace en cas d'overdose.

Toutes les legal highs/research chemicals ne sont pas forcément dangereuses sur le plan sanitaire. La consommation, même occasionnelle, de certaines d'entre elles peut toutefois engendrer un risque d'intoxication grave voire de décès pour plusieurs raisons :

- ✓ Leur **profil pharmacologique et toxicologique** est souvent **inconnu** (la dose active, la dose toxique, les effets, leur durée, les interactions avec d'autres produits, les contre-indications, ...). De plus, ces produits sont vendus en ligne sans notice d'utilisation, vu qu'ils ne sont *soi-disant* pas destinés à la consommation humaine.
- ✓ Ces produits sont synthétisés puis éventuellement reconditionnés en dehors de tout contrôle sanitaire. Il existe donc un risque important et avéré d'**erreur d'étiquetage**, de **dosage variable et approximatif**, de mélange de molécules ou encore de contamination bactérienne. Ce risque est plus important lorsque les produits sont reconditionnés avant d'être revendus (comme c'est le cas par exemple avec les produits de type «Spice»).
- ✓ Ces substances font courir des risques supplémentaires au consommateur lorsqu'elles sont vendues **sur le marché noir à la place de drogues classiques** sans que l'utilisateur en soit informé. Dans ce cas, le danger est particulièrement important lorsque les effets et le dosage ne correspondent pas à ceux de la drogue attendue.
- ✓ La **polyconsommation** augmente les risques de bad trip ou de surdose, en particulier lorsque l'utilisateur ne connaît pas la composition, le dosage, les effets et les contre-indications des produits consommés.

CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS

1. Si vous achetez un produit psychoactif en rue ou en discothèque, soyez prudent car des NPS circulent parfois sur le **marché noir** des drogues classiques. En cas de doute et par prudence, mieux vaut commencer par une **quantité largement inférieure** à la dose habituelle.
2. Si vous achetez un produit sur Internet ou sur le Darknet, ne prenez pas pour argent comptant ce qui est mentionné sur le site de vente. Renseignez-vous sur la **fiabilité du site ou du vendeur**, tout en restant critique et prudent même en cas d'avis positifs. **Ces produits sont commercialisés sans normes de contrôle sanitaire** (produits inconnus et non-testés, dosage approximatif et variable suivant les lots, risque d'erreurs d'étiquetage, etc.).
3. Si vous avez acheté un NPS, pensez à la faire tester, afin de confirmer sa composition. Pour plus d'informations, adressez-vous au **service de testing** de l'asbl Modus Vivendi, situé au lieu d'accueil Modus Fiesta à Bruxelles (permanence testing tous les vendredis de 18h30 à 21h30. Pour plus d'informations : www.modusvivendi-be.org). Des tests rapides à usage unique peuvent aussi être achetés dans le commerce (en ligne) afin d'être utilisés par vos soins.
4. Informez-vous au préalable sur les effets et le dosage de la substance que vous avez l'intention de consommer via les **forums spécialisés** tels que Psychonaut.com, Psychoactif.org ou encore Erowid.org.
5. Effectuez votre dosage en utilisant une **balance de précision** (en milligrammes) et si possible la méthode de **dilution volumétrique**. Ces substances ne se dosent pas de manière approximative et certaines d'entre elles peuvent être mortelles à partir de quelques milligrammes !
6. Nous vous conseillons de faire au préalable un **test allergique** en consommant une dose infime du produit. Vous pourrez ainsi vous assurer que votre corps n'est pas allergique à cette substance. Ensuite, augmentez la dose progressivement.
7. Ne consommez pas de NPS avec d'**autres substances**, y compris l'alcool et les médicaments, en raison du **risque d'interaction** ou de **surdosage**.
8. **Éviter de sniffer** les NPS car ils sont souvent néfastes pour la muqueuse nasale et parce que les effets surviennent de manière très brusque. Mieux vaut les consommer par voie orale en « parachute ».
9. Ne consommez pas ces substances de manière régulière car les **effets** de la prise répétée sont généralement **inconnus**.
10. Veillez à ne **jamais consommer seul** afin que quelqu'un puisse vous aider en cas de problème.

EN CAS DE MALAISE :

- ✓ Appelez d'urgence les secours : formez le n°100 (numéro d'appel d'urgence en Belgique) ou le 112 (numéro d'appel d'urgence en Europe).
- ✓ Décrivez exactement ce que la personne a consommé : soyez rassuré, les équipes médicales travaillent dans la confidentialité et le respect du secret professionnel, sans risque de poursuites judiciaires.
- ✓ Décrivez l'état de la personne comme suit : est-elle consciente ou inconsciente ? Respire-t-elle ou non ? Son cœur bat-il ou non ?

Pour toute question sur cette alerte, contactez **Eurotox** : info@eurotox.org

Pour toute question relative à votre consommation, contactez anonymement **Infor-Drogues** au **02/227.52.52** ou via l'e-permanence : www.infordrogues.be